

# Le **B** *i* **L**



## La vie communale au cœur de la réflexion

**N**ous sommes à un moment particulier de la vie de notre commune. Chacun d'entre nous se voit proposer une réflexion sur l'organisation de l'espace collectif, la mise à disposition d'équipements et de services pour tous les âges.

C'est aussi la période pour évaluer le soutien de la commune à l'éducation, à la vie associative, culturelle, sportive et pour examiner son intervention dans les différentes structures de notre bassin de vie favorisant le développement de l'activité économique, indispensable à la création de ressources.

Les aménagements, de ces équipements et de ces services devraient contribuer à une vraie qualité de vie pour nous tous ; leur finalité étant source d'épanouissement. Chacun doit avoir le

loisir de choisir de vivre des moments où il peut souhaiter être seul ou en famille, mais aussi d'avoir la possibilité de rencontrer facilement les autres ou de pratiquer des activités.

Nous devons nous interroger sur ce que nous souhaiterions. Il appartiendra à une nouvelle équipe d'élus de proposer une conception de la vie communale, de bâtir des projets, de choisir des méthodes qui prendront en compte les différentes questions posées pour trouver les meilleures réponses possibles à ces attentes. Ce questionnement est un moment riche pour notre commune ; il mérite qu'on s'y intéresse.



Avant que vous ne vous engagiez dans cette réflexion, je vous souhaite à tous des vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

**Christian Briand**

## Début des travaux salle de sport de raquettes



**T**outes les études de préparation sont terminées. Les documents techniques ont été transmis aux entreprises qui souhaitent répondre à la consultation lancée dans le cadre des marchés pu-

blics. Ce n'est qu'à l'issue des ouvertures de plis à la mi-février que l'on connaîtra les entreprises qui réaliseront les travaux.

Le chantier ouvrira en avril. Afin de préserver la sécurité des utilisateurs du village sportif (terrains de foot et

salles de sport), l'accès des engins et véhicules des entreprises se fera par une voie créée pour l'occasion à partir de la route d'Entrammes, au niveau du cimetière.

Les travaux dureront au moins une année entière.

### Finances

**P.2**

Le débat d'orientation budgétaire 2008 indique qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts cette année



**P.4**

### Argent de poche

Réunion d'information Pour tout savoir sur les **Pour qui ? et Pourquoi ?** que les jeunes se posent, tous les 16 à 18 ans sont invités mi-février à une soirée d'information

### Lotissement du Bois

**P.5**

Après des négociations parfois animées, le Conseil municipal a accordé le permis de lotir au groupe CIL, promoteur de ce nouveau lotissement

# Débat d'orientation budgétaire

**U**n débat d'orientation budgétaire doit être effectué dans les deux mois qui précèdent le vote du budget dans les communes de plus de 3.500 habitants. Il s'est tenu à L'Huisserie lors de la réunion du Conseil municipal du 20 décembre 2007.

Cela a été l'occasion de préciser les grandes orientations budgétaires pour 2008 :

- conduire à terme les programmes d'investissements déjà engagés, notamment la réalisation de la salle de sports de raquettes, sur le pôle des Rosiers
- pouvoir s'appuyer sur les réflexions approfondies de 2006 et 2007, d'une part sur le devenir de l'espace de la rue du Maine, d'autre part sur le projet éducatif pour la réalisation d'opérations en direction de tous les secteurs associatifs, dont la petite enfance et la jeunesse
- être en capacité de saisir les opportunités d'achat de terrains ou d'immeubles qui pourraient avoir une importance stratégique pour la commune
- démarrer l'effacement du réseau électrique rue de Laval

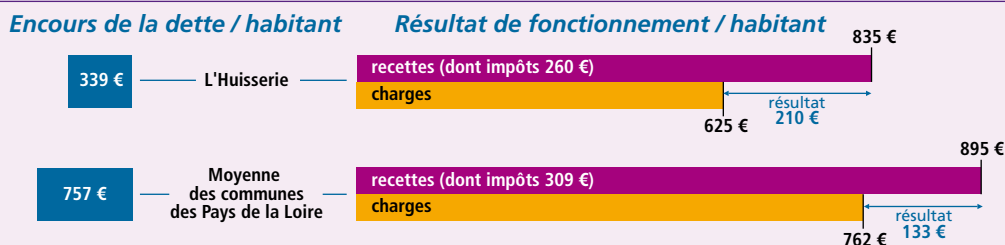
- renforcer les réseaux d'assainissement collectif (chemin de la Lande) et d'eau (sécurité incendie).

La commune peut autofinancer une partie de ces dépenses

à partir des excédents de résultats de ces dernières années. Elle devra compléter le financement par le recours à l'emprunt, ce qui est possible, car elle dispose d'une capacité à emprunter qui n'a pratiquement pas été utilisée depuis quelques temps.

Ces choix permettent de bâtir le budget 2008 sans augmenter les taux fiscaux communaux.

## L'Huisserie comparée aux autres communes de 3.500 à 5.000 habitants (chiffres année 2006 des Pays-de-la-Loire)



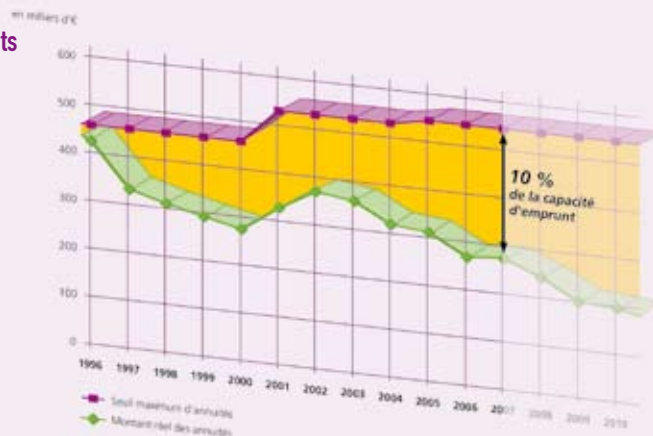
Le résultat de fonctionnement de L'Huisserie (les recettes moins les charges) est supérieur à la moyenne de la région, alors que les recettes sont plus faibles.

Source : Trésor public

## Evolution des annuités depuis 10 ans

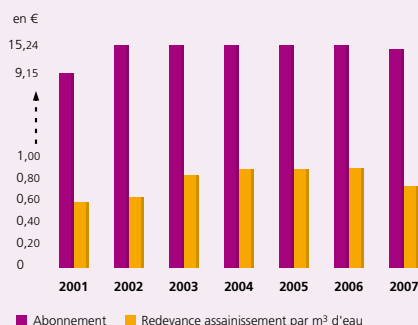
Le seuil maximum des remboursements annuels d'emprunts, permettant à la commune de garder un taux d'imposition stable, a été fixé à 550.000 € en 2005.

L'écart entre nos remboursements annuels et le seuil maximum des remboursements équivaut à 10% de la capacité d'emprunt de la commune. Ce faible taux d'endettement ouvre la perspective de pouvoir souscrire un prêt de 3,1 millions d'euros. Ce qui autorise à avoir des projets pour les années à venir.



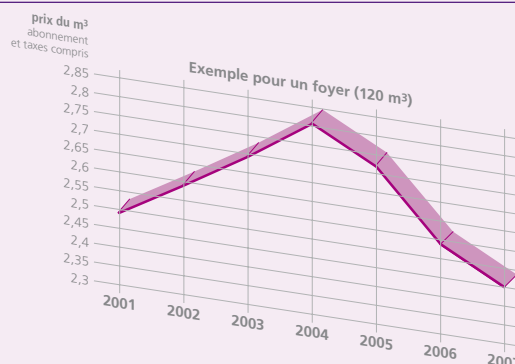
## Assainissement tarifs 2008

Après la baisse de 15 centimes en 2006 (0,74 €), le prix est maintenu en 2007 puis en 2008. Les réseaux sont en bon état. Il reste des extensions du réseau collectif à réaliser.



## Eau tarifs 2008

Le coût de l'abonnement a été réduit de 50% en 2006 et maintenu à 15 € en 2008. Le prix du m³ consommé reste inchangé à 0,67 €.



## Elections municipales

# Aux urnes, citoyens !

**L**es conseillers municipaux sont élus pour six ans. Leur nombre varie en fonction du nombre d'habitants de la commune : à L'Huisserie, 27 conseillers sont élus.

**Nouveauté 2008**

Comme en 2001, les listes paritaires devront alterner un homme et une femme, ou vice-versa. **Par contre, parmi les adjoints, les femmes devront être aussi nombreuses que les hommes.**

**Premier tour**

Si au premier tour une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50% des voix), elle obtient 50% des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y

compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés et proportionnellement au nombre de suffrages obtenus. S'il n'y a pas de majorité absolue, il est procédé à un second tour.

**Second tour**

Seules les listes ayant obtenu 10% des voix au premier tour peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages. La liste qui obtient le meilleur résultat, se voit accorder 50% des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

**Attention !**

Pour les communes de 3.500 habitants :

- le panachage des listes n'est pas autorisé, on vote liste entière,
- la préfecture confirme que pour voter il faut présenter une pièce d'identité en plus de sa carte d'électeur.

## ETAT CIVIL

**Naissances**

- Noah Pousset  
le 20 octobre  
(La Blourie)
- Valentine Roche  
le 24 octobre  
(16 impasse de la Fuye)
- Noémie Pézard  
le 28 octobre  
(10 rue des Lauriers)
- Hortense Tonnelier  
le 30 octobre  
(3 impasse Arthur Rimbaud)
- Timéo Destais  
le 31 octobre  
(19 allée de la Prairie)
- Mathis Gelineau  
le 10 novembre  
(1 rue de la Cannelle)
- Lolita Tellier  
le 16 novembre  
(35 rue de Laval)
- Lysandre Rommé  
le 13 janvier  
(11 rue des Potiers)
- Clara Guérin  
le 22 janvier  
(15 rue des Mines)

**Décès**

- Cécile Améel,  
veuve Belaud  
le 2 décembre
- Henri Desbois  
le 15 décembre
- Adolphe Bouvier  
le 15 décembre
- Marthe Tourneux,  
épouse Ghochmane  
le 22 décembre
- Gisèle Hocdé,  
épouse Hérault  
le 2 janvier
- Henri Maunit  
le 14 janvier
- Jacqueline Vallée,  
veuve Thébault  
le 14 janvier

# Convivialité aux vœux 2008



**L**es responsables des associations, les commerçants et artisans, les personnels communaux ont ré-

pondu en nombre à l'invitation de l'équipe municipale pour la cérémonie des vœux.

Tous se sont mutuellement souhaité leurs vœux dans une joyeuse ambiance.

La nouvelle année a ainsi commencé d'une agréable façon.

Christian Briand a retracé ensuite les moments marquants de l'année pour la municipalité.

# Chantiers argent de poche : pour qui ? pourquoi ?

**D**epuis 2006, la commune met en place pendant les vacances scolaires - en partenariat avec Laval Agglomération - des chantiers "argent de poche".

Ils sont destinés aux jeunes de 16 à 18 ans, et permettent, comme leur nom l'indique, de gagner un peu d'argent en réalisant différents travaux contribuant à l'amélioration du cadre de vie de la commune. Un des objectifs de ces chantiers est de permettre aux jeunes d'avoir une pre-

mière découverte d'une activité rémunérée.

Les jeunes travaillent 3 heures par jour (soit une demi-journée), avec un maximum de 5 demi-journées par mois. La rémunération est de 15 € par demi-journée.

En 2007, une trentaine de jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Ils ont rénové les tables de la salle polyvalente, les bancs des vestiaires de la Villa, aménagé et entretenu des chemins piétonniers, repeint les buts de foot... Au cours de



ces différents travaux les jeunes ont été encadrés par l'animateur jeunesse et les agents techniques municipaux. Cette année, nous renouvelons l'opération dès les vacances d'avril. Divers chantiers sont déjà prévus.

Donc si tu as entre 16 et 18 ans et que tu souhaites gagner un peu d'argent de poche, une **réunion d'information** est organisée le **vendredi 15 février à 20h**, salle Normandie (à côté du local jeune). Tu pourras y retirer, toi plutôt que tes parents, ton dossier d'inscription.



## Des salles à votre disposition pour 2008

Tarifification salle polyvalente	commune	hors commune
Spectacles, loisirs, galettes des Rois, arbre de Noël sans soirée, jeux	90,62 €	219,96 €
Vin d'honneur, Assemblée Générale, conférence	133,74 €	226,14 €
Bal public ou sur carte (location du parquet incluse)	275,88 €	480,02 €
Repas sans soirée dansante, arbre de Noël avec soirée	190,05 €	394,19 €
Repas avec soirée dansante (location du parquet incluse)	355,08 €	653,35 €
Mariage	269,25 €	567,54 €
Saint-Sylvestre (location du parquet incluse)	480,02 €	871,54 €
Chauffage	85,83 €	85,83 €
Location du parquet	85,83 €	85,83 €
Tarifification salle des fêtes	commune	hors commune
Vin d'honneur, arbre de Noël, galette des Rois	54,72 €	66,35 €
Repas sans soirée dansante, exposition, vente, autres activités	87,99 €	136,38 €
Repas avec soirée dansante	95,90 €	Non louée
Réunion, Assemblée Générale	Gratuit	40,89 €

## Concert de l'Harmonie de Laval

L'invitation de l'école de musique municipale de L'Huissérie, l'orchestre d'harmonie de Laval a donné un concert exceptionnel le vendredi 14 décembre à la salle polyvalente.

De la musique de film à un conte pour enfant, en passant par un concerto pour marimba, les soixante musiciens dirigés par Christophe Turcant ont interprété un répertoire varié et dynamique pour le plus grand plaisir des 150 l'Huissériens présents qui ont sollicité plusieurs rappels.



Ce genre de manifestation est essentiel pour donner l'envie aux jeunes de pratiquer

## Tickets périscolaires et feuille d'impôts

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, vous devez conserver les souches des tickets d'accueil périscolaire, mercredis loisirs et étude, achetés en mairie, afin de justifier auprès des impôts le montant des frais de garde.

# Dernières décisions pour le lotissement du Bois

**V**ous avez pu suivre au travers de précédents numéros du *BiL*, et plus récemment dans la presse locale, les avancées du dossier pour la création du nouveau quartier du Bois.

Le CIL, promoteur privé de l'opération, a déposé fin septembre 2007 une demande de permis de lotir. Les élus ont estimé que le projet, tel qu'il était présenté, nécessitait d'être largement amélioré, en particulier sur la façon de prendre en compte les eaux usées, les

eaux pluviales et l'intégration paysagère de l'ensemble.

Les négociations entre les élus et le promoteur ont parfois été rudes. Mais nous avons finalement abouti à un accord mi-décembre et à une approbation, par le Conseil municipal du 20 décembre, des révisions simplifiées n°1 et 2 ainsi que de la modification n°1. Ces trois interventions, réalisées sur le plan d'occupation des sols communal, étaient en effet un préalable à l'autorisation de création. L'autorisation de lotir vient d'être délivrée par le maire.

Les différentes phases de concertation et d'enquête publiques qui se sont déroulées de juillet à octobre ont permis à bon nombre de l'Huissériens de prendre connaissance des teneurs du projet. Les cahiers et registres d'enquêtes ouverts à cette occasion n'ont cependant reçu que peu d'avis manuscrits. L'essentiel des remarques portaient sur les aspects environnementaux liés au projet.

Lorsque cela était possible, ces remarques ont été prises en compte dans la construction du projet.



## Spectacle haut en couleur à la bibliothèque

A l'initiative de Madame Charbonnier et des autres bénévoles, la bibliothèque municipale proposait en fin d'après-midi du samedi 19 janvier un spectacle très original intitulé **"Le roi sans tête"**. Plus de 200 l'Huissériens y sont venus, le plus souvent en famille. Les plus jeunes ont été conquis par les mimes burlesques des cinq acteurs. Les plus grands tournaient le regard vers la vidéo projetée simultanément ou s'intéressaient à l'accompagnement musical et au bruitage, réalisés avec beaucoup de facéties devant eux. Ce "triptyque" permanent a ravi l'auditoire. L'objectif avoué était aussi de faire savoir aux adultes -car les enfants sont très assidus- que la bibliothèque municipale met à leurs dispositions, gratuitement, plus de 4.000 volumes avec beaucoup de variétés et que les attentes des lecteurs sont prises en compte lors des acquisitions d'ouvrage.

L'équipe des bénévoles saura les guider dans leur choix lors des permanences :

- lundi : 16h30 à 18h30
- mercredi : 15h30 à 18h30
- vendredi : 16h30 à 18h30

# Lauréats 2007 des "maisons fleuries"

**L**a traditionnelle remise des prix aux lauréats du concours -sans inscription- de fleurissement s'est déroulée début décembre dans une ambiance décontractée.

Le jury s'était déplacé début juillet pour sélectionner les plus jolis aménagements. Si de nombreux habitués étaient une nouvelle fois récompensés, nous avons pu constater de belles réalisations dans les nouveaux quartiers. Peut-être de futurs passionnés du fleurissement ! La commune, qui vient d'obtenir sa première fleur en 2007 continuera sans aucun doute à les encourager.

Une fleur pour notre village... et plein de bouquets pour les lauréats des maisons fleuries !



### Classement des lauréats :

- 1<sup>er</sup> Guy Marquet, 45 rue des Ormes
- 2<sup>e</sup> André Lepage, 28 rue des Rosiers

- 3<sup>e</sup> Roger Lepage, 12 impasse de la Fuye
- 4<sup>e</sup> Gérard Bruneau, 32 rue des Rosiers
- 5<sup>e</sup> Gilbert Landais, 57 rue du Beausoleil

**80 nouvelles familles accueillies en 2007**

Chaque année, les élus invitent les nouveaux habitants pour faire connaissance et pour leur transmettre les infos pratiques qui faciliteront leur intégration dans notre commune.



Au cours des présentations, nous avons pu constater que le quartier de la Hamardière était le plus représenté, ce qui n'a rien de surprenant. Ces familles nouvellement installées viennent de régions très différentes, déplacements souvent occasionnés pour des raisons professionnelles. Quelques questions ont été soulevées, comme la difficulté de trouver un médecin ou la situation de l'école Sainte Marie. Ces discussions enrichissantes pour les uns et les autres se sont poursuivies autour d'un rafraîchissement pendant que les enfants poursuivaient leurs jeux avec Céline, l'animatrice du Château des Mômes, présente pour la soirée.

# La halte-garderie fait le plein...



**L'**ouverture de la halte-garderie "Les P'tits Pieds" en février 2006 répondait à une véritable demande des familles. Quelle est la fréquentation après bientôt deux années d'activité ?

Le service comptabilise 92 inscriptions. Sur l'année 2007, 30 familles ont sollicité ce mode de garde ; 34 enfants dont 27 de moins de deux ans ont été inscrits. 16 d'entre eux habitent les différents quartiers de la commune et 18 viennent des communes environnantes.



Les inscriptions peuvent être ponctuelles (quelques heures ou pour la journée complète). Les enfants viennent généralement une journée, voire deux dans la semaine en fonction des places disponibles.

Le nombre d'heures effectuées a doublé sur 2007, avec plus de 7.700 heures. Nous remarquons une augmentation de la fréquentation les mercredis matins depuis octobre 2007. Mais le vendredi reste la journée de plus forte activité.

La halte-garderie est un service municipal permettant aux parents de bénéficier d'un peu de temps libre. Ce mode de garde favorise la socialisation des enfants, la découverte d'un nouveau lieu et permet d'aborder doucement la notion de vie en collectivité.



**Horaires d'ouverture :**

- mardis et vendredis : de 8h45 à 16h45
- mercredis : de 8h45 à 12h

# ... et le RAM est très fréquenté

**L'**es temps d'animation du RAM (relais des assistantes maternelles) se poursuivent les jeudis matins de 9h15 à 11h15. Ces moments de regroupement sont bien fréquentés par les assistantes maternelles de la commune, accompagnées des enfants qu'elles gardent.

Trente-trois professionnelles sont en activité et cette année trois nouveaux agréments ont été accordés par le service de la PMI (protection maternelle infantile) du Conseil Général.

Onze assistantes maternelles ont signalé qu'elles auraient des places disponibles de janvier à septembre 2008.

D'autre part, de nombreux parents ont été reçus cette an-

née pour les démarches liées à la recherche d'une assistante maternelle.

Janick Quelin est tous les jours à la disposition des familles pour les accueillir et les renseigner sur le fonctionnement de la halte-garderie et sur l'activité du RAM. Contactez-la au 02 43 91 40 90.